

ASSEMBLÉE NATIONALE
21 novembre 2024

ABROGATION DE LA RETRAITE À 64 ANS - (N° 613)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 10

présenté par
M. Sitzenstuhl, M. Lefèvre, Mme Le Grip, Mme Miller et M. Labaronne

TITRE

Au titre, après le mot :

« abrogation »,

insérer le mot :

« irresponsable ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision du titre de cette PPL irresponsable.